

# Maison des Associations

Les Maisons des associations ont pour but de soutenir l'action des associations locales.

## **Des pôles de ressources**

Les Maisons des associations sont des lieux de conseil et de formation pour les associations dans tous les aspects de la vie de leur structure : création (choix d'un statut juridique), développement, difficultés rencontrées...

Elles mettent à leur disposition les moyens et ressources (information, documentation, accompagnement de projets...) nécessaires à leur épanouissement et leur développement.

## **Des espaces d'accueil, de rencontres et d'échanges**

Elles contribuent à aider les associations à entrer en relation avec d'autres, en les aidant à se faire connaître et à valoriser leurs actions auprès du public.

Elles soutiennent l'émergence de projets interassociatifs.

## **Des lieux ouverts aux dynamiques locales**

Leur action est locale. Elles s'adressent aux associations de tous secteurs d'activités, sans condition d'appartenance idéologique ou fédérative, dans le respect de leur spécificité.

Elles sont de statut associatif ou municipal.

**Il existe plusieurs Maisons des Associations à travers le territoire régional. Pour plus de renseignement vous pouvez contacter le représentant régional du Réseau des Maisons des Associations :**

### **Contact régional :**

Jean-Dominique Giacometti, Correspondant Régional PACA

Mission portée par le Pays d'Aix Associations

Immeuble le Ligoures, Place Romée-de-Villeneuve

13 090 Aix-en-Provence

Tel : 04 42 17 97 00

[jean.dominique.giacometti@maisonsdesassociations.fr](mailto:jean.dominique.giacometti@maisonsdesassociations.fr)

[www.paysdaixassociations.org](http://www.paysdaixassociations.org)

Fiche définie en partenariat avec : Pays d'Aix Associations